tracer les park_ing borgo san lorenzo

Le projet lie les 2 parcs publiques de Borgo San Lorenzo, le parc de la Miséricorde du centre du village et le parc le long du fleuve Sieve.
Le parcours de réunion entre les 2 parcs traverse le parking du centre commercial du village.
Le parking, étudié dans ses problématiques, est sous utilisé les dimanches et pendant divers jours de la semaine. A partir de cela celui-ci est devenu un élément central du projet. Le parcours passe par le parking et le requalifie, lie le centre commercial au centre historique et aux autres parties de la ville, et détermine une nouvelle politique de parcours piétonniers et cyclables dans la nature.
Paradoxalement le pas successif du projet est l'augmentation de la zone de stationnement de manière à garantir des places auto, enlevés par la création du parcours, et nécessaires pendant les jours de grande affluence.
Les nouveaux parkings sont des parkings verts : herbe, végétation riche et variée dans les espèces, système de récupération et réutilisation des eaux de pluies.Le parcours vert évolue dans le temps, s'étend et se développe le long du fleuve, créant une aire polyvalente très ample, desservit par des parkings adéquats, qui est une nouvelle ressource pour la ville : ici peuvent se dérouler des concerts, des fêtes, des marchés, manifestations sportives à ciel ouvert. Le fleuve entre ainsi dans la vie de la ville et accueille un parcours le long du fleuve.
Le projet est ouvert, se développe en même temps que grandit le village.
On distingue plusieurs phases :
- La réalisation du parcours piéton et cyclable, qui à travers le parking du centre commercial,relie les 2 parcs et le centre du village. ; la réalisation des parkings verts et de l'aire polyvalente.
- La construction du parcours-parc le long du fleuve Sieve et des parcours verts à côté des petits canaux existants, qui délimitent des nouvelles parcelles de cette aire du village;
- L'achèvement du système de parcours dans l'aire nord ouest du village et la reconversion des parkings existants en parkings verts;
- La construction de la nouvelle ville dans les parcelles précédemment délimitées avec des résidences écologiques.
Le projet destiné à faire grandir et développer dans le temps la création d'une nouvelle périphérie, caractérisée par des parcours piétonniers et cyclables, des parkings verts à faible impact visuel,un parc publique sur le fleuve et les aires résidentielles
Le parcours est formé par une piste cyclable à laquelle un parcours piétonniers fait face, tous 2 entourés d'arbres de grandeur moyenne et vert.
De temps en temps à côté des parcours se trouvent les canaux d'eau et de grands espaces verts.L'illumination est garantie à travers un système de lampions à énergie solaire
et un système de petites éoliennes.

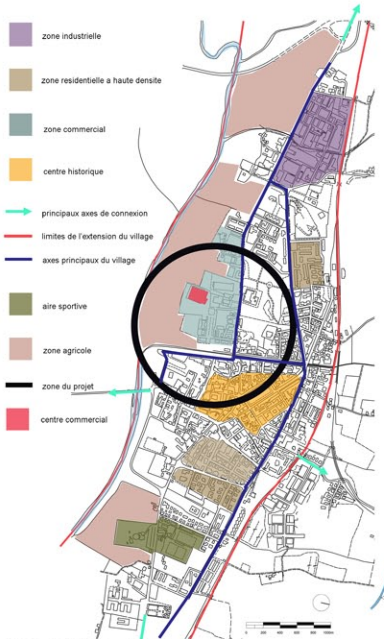

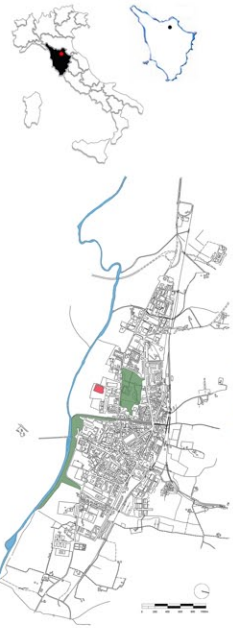

Parc de la Misericordia

Parc le long du fleuve Sieve

Centre commercial
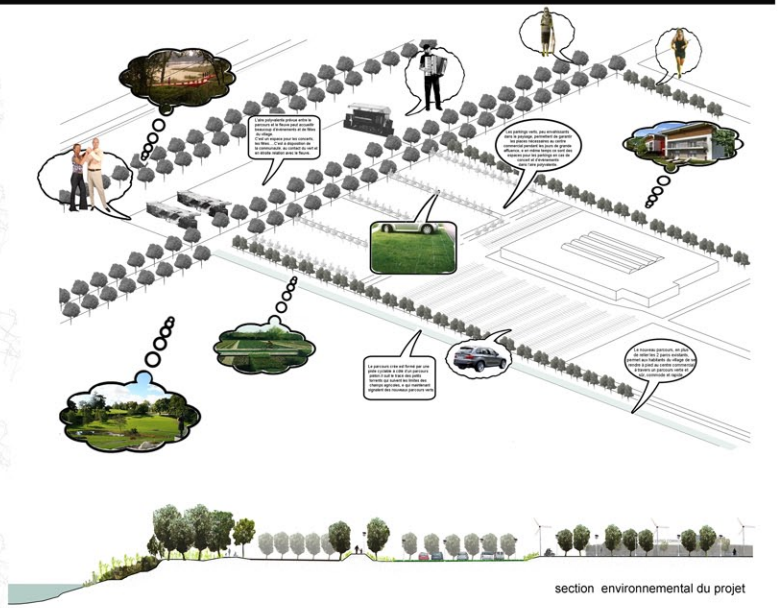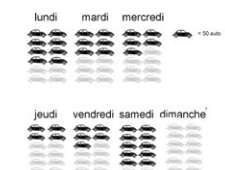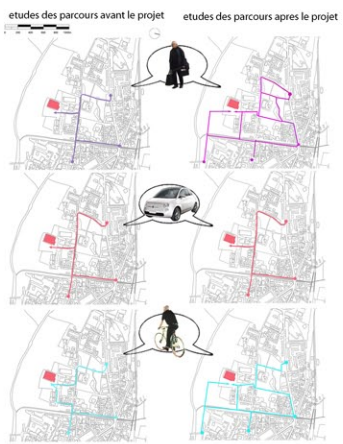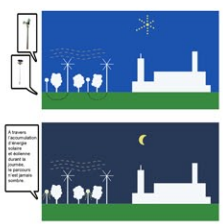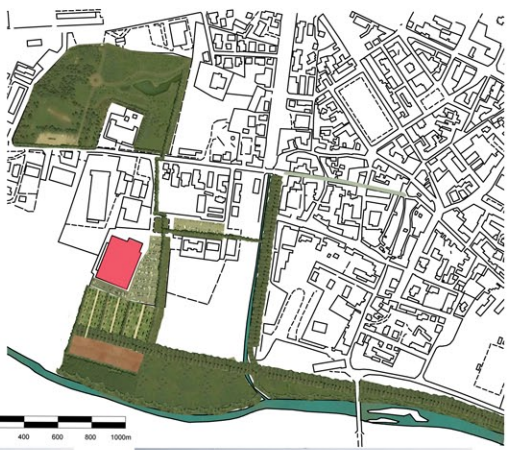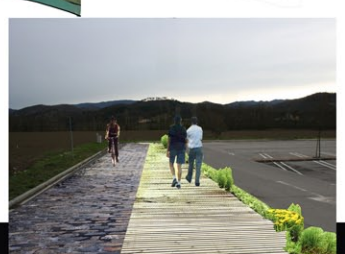
phasing